



PRÉFET DES PYRÉNÉES- ATLANTIQUES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

INTEMPÉRIES DANS LE DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES – POINT DE SITUATION À 17H30

à Pau, le 21 juin 2022

Suite aux violents orages qui ont touché le département des Pyrénées-Atlantiques cette nuit, notamment sur les communes de Soumoulou, Nousty, Bordes, Nay, Artigueloutan, provoquant de nombreux dégâts, les services de secours sont mobilisés pour venir en aide aux populations impactées.

Au total, 134 sapeurs-pompiers sont actuellement sur le terrain avec cinquante véhicules, incluant les renforts du Gers et du Lot-et-Garonne. Le SDIS vient également d'être renforcé par une équipe du SDIS des Landes. Le SDIS a réalisé de nombreux bâchages de toits aujourd'hui. Cette action, qui est toujours en cours pour la soirée, se poursuivra demain.

Contrairement aux autres départements de la région, le département des Pyrénées-Atlantiques n'est pas placé en vigilance orange orages, mais en vigilance jaune orages à partir de 18h jusqu'à 6h demain matin, avec des précipitations plus faibles que la nuit dernière.

Les écoles de Nousty et de Lourentis sont restées fermées aujourd'hui. à Soumoulou, le réfectoire de l'école a été gravement impacté, néanmoins l'école est restée ouverte.

Aucun blessé n'a été recensé dans le cadre des opérations de secours suite aux intempéries.

Les services de l'État restent mobilisés pour suivre l'évolution des interventions de secours sur le département. Tous les moyens sont mis en œuvre pour optimiser le travail des sapeurs-pompiers.

Cabinet du préfet

Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle

Tel : 06 26 14 12 79

Mél : pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Astreinte communication en soirée, de 18h30 au lendemain 8h
et le week-end, du vendredi 18h30 au lundi 8h, merci de contacter :

Tel : 06 15 20 31 38

Mél : pref-astreinte-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

2 rue du Maréchal Joffre, 64 021 Pau Cedex

www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr

@prefet64

